

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 30.04.02.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 31.10.03 Bulletin 03/44.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : PIQUET PHILIPPE — FR.

⑦2 Inventeur(s) : PIQUET PHILIPPE.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

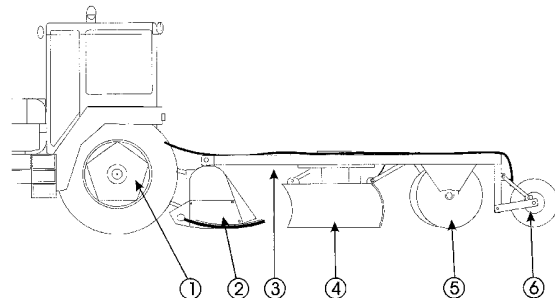
⑤4 MACHINE POUR LA RENOVATION COMPLETE DES PISTES OU CHEMINS FORESTIERS.

⑤7 C'est une machine pour la rénovation des pistes fores-
tières, chemins, place, ou toutes surface mole.

L'invention consiste à faire plusieurs travaux: DEFON-
CER, NIVELLER, ROULER le terrain en un seul passage.

L'ensemble est attelé à un tracteur (1) et comporte
i- Une Défonceuse (2) avec réglage de la profondeur
2- Une poutre porteuse (3) métallique
3- Une Lame niveleuse (4) orientable dans tous les sens
4- Un rouleau compacteur (5) vibreur si nécessaire
5- Un jeu de roues amovibles (6) permettant de soulever
l'ensemble pour les déplacements.

C'est une machine pour la rénovation complète des pis-
tes.



Explications de la machine sur piste gravée

Le travail de la machine consiste à défoncer la piste là où un seul passage d'une lame niveleuse ne fait qu'apporter des cailloux. Les trous se reforment rapidement du au tassement ou aux roulis des cailloux.

5 Donc l'idée de défoncer la piste pour mélanger une couche homogène de tous les matériaux qui composent la grave.

Pour se faire on va utiliser un broyeur forestier modifié, ce travail n'étant pas prévu à l'origine pour cela, seul de petites modifications sur la hauteur de travail devront être calculées.

10 Le broyeur (2) entraîné par la prise de force du tracteur aura donc comme fonction de défoncer la piste sur une profondeur variant suivant la dégradation de celle ci, la réglage de la hauteur se fera par le relevage hydraulique du tracteur et par l'appoint de sabots ou de roues.

15 Un châssis (3) composé de poutres métalliques assemblera tous les éléments de la machine. Les poutres fixées sur le broyeur (2) maintiendront une niveleuse (4) juste derrière le broyeur, après celle ci le châssis aura un axe pivotant pour permettre un désaxement entre le début de la machine broyeur - niveleuse et la fin rouleau (5) et roues porteuses (6).

20 Le châssis (3) juste après son pivot portera le rouleau (5). Les roues porteuses (6) se fixeront sur la dernière partie du châssis.

La niveleuse (4) maintenue au châssis (3) par des vérins pour l'inclinaison horizontale, verticale, ainsi que la hauteur un réglage angulaire sera prévu.

25 La lame (4) malgré ses maintiens sera libre dans le sens de la hauteur pour ne pas subir les variations de hauteur du broyeur du a la dégradation de la piste afin d'aplanir celle ci pour le mieux.

Des roues de jauge pivotantes soutiendront la lame.

Le réservoir de grave transporté par la lame (4) sera mesuré par un manomètre de pression d'huile, des racleurs seront disposés à chaque extrémité de la lame de façon à pourvoir au débordement de grave de celle ci.

30 A l'arrière de la niveleuse un rouleau compresseur (5) sera monté sur pivot afin de ne pas contrarier l'inclinaison horizontal de la lame. Il aura pour but de damer la grave a nouveau et avec son propre poids ou avec l'aide d'une vibration pour un tassement maximum

A l'extrémité de l'ensemble, des roues (6) au nombre de 3, 4, ou 6 viendront se fixer au châssis (3) sur un support articulé par des vérins permettant de soulever l'ensemble. Ces roues pourront être directionnelles pour le transport et les déplacements.

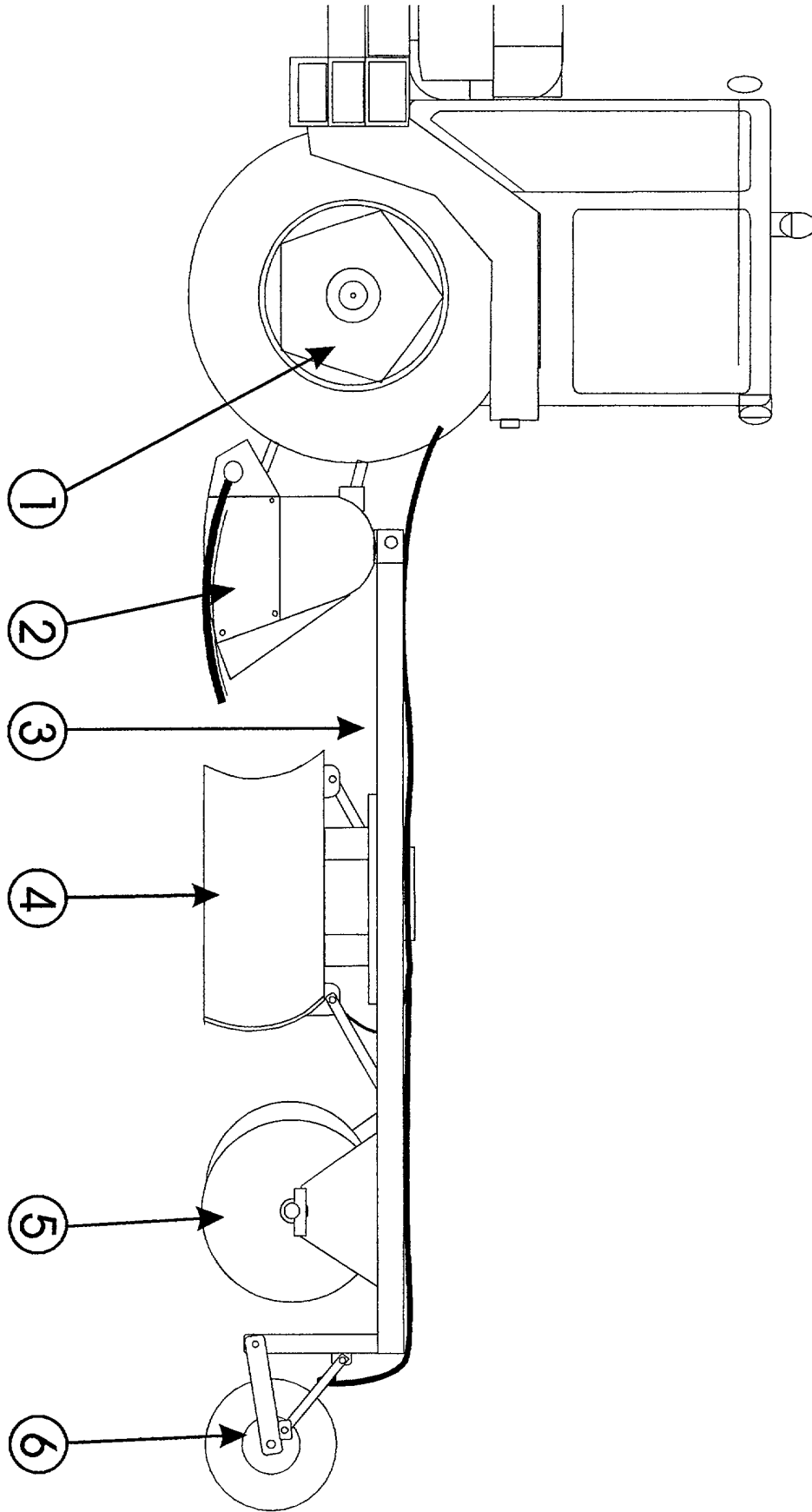
- 5 Tous l'ensemble ne peut avoir de mesures exactes et précises tant sur la longueur, la largeur, la hauteur, seul sa fabrication nous donnera des certitudes. Toutefois il n'est pas impossible que différentes largeurs voient le jour en fonction des puissances des tracteurs et de la demande.

- 10 Je veux mettre en avant le concept de la machine, la réparation des pistes, chemins en un seul passage, Une forte demande de travaux poussera la fabrication d'un engin automoteur avec le même concept de travail .

- Revendications -

Dispositif caractérisé en ce qu'elle doit faire la rénovation complète, et en un seul passage, des pistes gravées, chemins forestiers, places, comprenant un tracteur agricole pour l'entraînement, un broyeur forestier pour défoncer la piste en profondeur, une lame niveleuse orientable et réglable dans tous les sens
5 pour un travail précis, un rouleau compresseur pour redamer la grave ou le terrain, d'un châssis pour fixer tous les éléments de la machine et pour permettre un degré de liberté de mouvement, un axe entre la niveleuse et le rouleau, des roues directionnelles et porteuses pour le transport.

La revendication de la machine ; la réparation des pistes en faisant
10 plusieurs travaux en un seul passage, plusieurs machines de dimensions différentes pourront être créés et par la suite une machine automotrice.



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 619428
FR 0205457

| DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS | | Revendication(s) concernée(s) | Classement attribué à l'invention par l'INPI |
|---|---|-----------------------------------|--|
| Catégorie | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes | | |
| X | US 2 192 027 A (INGALLS CROWDER HELEN) 27 février 1940 (1940-02-27) * page 3, colonne 2, ligne 73 - page 4, colonne 1, ligne 22 * * page 4, colonne 2, ligne 39 - ligne 45 * * page 5, colonne 1, ligne 19 - ligne 26; figures 1-3 * ----- | 1 | E01C21/00 E01C7/04 |
| X | DE 40 30 204 A (WOLF GERAETE GMBH VERTRIEB) 26 mars 1992 (1992-03-26) * colonne 1, ligne 62 - colonne 2, ligne 26; figure 1 * ----- | 1 | |
| | | | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7) |
| | | | E01C |
| | | Date d'achèvement de la recherche | Examineur |
| | | 10 janvier 2003 | Movadat, R |
| <p>CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p> | | | |

1

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0205457 FA 619428**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 10-01-2003

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

| Document brevet cité au rapport de recherche | | Date de publication | Membre(s) de la famille de brevet(s) | Date de publication |
|---|---|------------------------|---|------------------------|
| US 2192027 | A | 27-02-1940 | AUCUN | |
| DE 4030204 | A | 26-03-1992 | DE 4030204 A1 | 26-03-1992 |